RONAN DANTEC / 2015

LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE DU SÉNATEUR RÉPARTIE EN TOUTE INDÉPENDANCE

Ph. Sénat

SÉNATEUR DE LOIRE-ATLANTIQUE
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ronan Dantec oriente sa réserve parlementaire vers les communes de Loire-Atlantique. Il dispose de 120 000 euros chaque année, sachant que le groupe écologiste au sénat conserve 30 000 euros mutualisés en direction d'associations d'envergure nationale.

Lors de la campagne des élections sénatoriales, Ronan Dantec a clairement pris position contre l'opacité existante concernant l'attribution de cette réserve. Il a ainsi décidé de la confier à un jury composé de personnes dont la constance des engagements associatifs et personnels garantit son indépendance et son discernement.

Ainsi, toutes les communes de Loire-Atlantique de moins de 10 000 habitants, ont été contactées à l'hiver 2015 dans le cadre d'un « appel à projet » visant à valoriser des projets s'inscrivant dans les valeurs du développement durable : la solidarité, le respect de l'environnement, le développement économique responsable, la culture et la gouvernance locale.

Les projets retenus par le jury en 2015 sont à découvrir dans ce document.

CLISSON

Aménagement de jardins partagés

Au sein du quartier du champ de foire (nouveau quartier), plus d'une cinquantaine de familles vont pouvoir tisser des liens grâce à l'aménagement de jardins collectifs sur une superficie de 980 m², en partenariat avec les associations « jardiner nature » et « clisson passion ».

Ce projet a été financé à hauteur de 3 900 €

LA CHEVROLIÈRE

Réalisation d'un cheminement doux et d'un corridor écologique

Pour maintenir et restaurer un corridor écologique fonctionnel et afin d'encourager les déplacements doux et la connexion entre les quartiers anciens et nouveaux ainsi que les pôles urbains, la commune s'est engagée dans un projet de « coulée verte » du bourg de La chevrolière au village de Passay.

Ce projet a été financé à hauteur de 3 000 €

LES MOUTIERS-EN-RETZ

Acquisition d'une machine à désherber écologique

Dans la continuité de sa politique globale en faveur du développement durable, la commune a souhaité acquérir une machine à désherber écologique fonctionnant à la vapeur dite « sèche » à haute température et donc, sans apport de produits chimiques.

Ce projet est financé à hauteur de 8 000 €

MONTOIR-DE-BRETAGNE

Réhabilitation de la ferme de l'ormois

Afin de préserver un des éléments de patrimoine de la commune et de créer un futur espace d'exposition (sur les enjeux des zones humides ou sur le Parc Naturel Régional de Brière), celle-ci a entrepris de réhabiliter la « Ferme de l'ormois », bâtiment du XVIIème siècle.

Ce projet est financé à hauteur de 10 000 €

Mairie de St-André-des-Eaux

GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY DE SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX

Mairie de Ste-Pazanne

EMPLACEMENT DE LA FUTURE COULÉE VERTE DE SAINTE-PAZANNE

NORT-SUR-ERDRE

Restructuration du gradin Espace culturel cap Nort

Par la restructuration de son gradin mobile, cap Nort, et par conséquent Nort-sur-Erdre et ses communes limitrophes, se dote d'un outil performant et de qualité afin de permettre la poursuite de ses stratégies de développement culturel et économique engagées ainsi que sa volonté de développement de démocratie participative. cap Nort continue ainsi à proposer une culture accessible au plus grand nombre dans un esprit de qualité de service au public.

Ce projet est financé à hauteur de 25 000 €

PAULX

création d'une zone de loisirs extérieurs à caractère sportif pour les jeunes et un lieu de convivialité pour les familles

Par la création d'un lieu dédié à la pratique sportive, accessible en-dehors des associations et en intégrant une liaison piétonne et un espace de convivialité dédié aux familles, Paulx souhaite susciter la création de nouveaux liens sociaux notamment entre les jeunes. La liaison piétonne permettra également de relier le bourg au lotissement situé au nord de l'équipement.

Ce projet a été financé à hauteur de 17 000 €

PIRIAC

Réhabilitation des locaux de La croix Rouge

Pour maintenir, dans les meilleures conditions, un service de distribution des denrées alimentaires aux bénéficiaires, la commune a décidé de restaurer et d'agrandir des locaux devenus trop exigus et en partie non-conformes vis-à-vis de la réglementation accessibilité et sécurité.

Ce projet a été financé à hauteur de 5 600 €

SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX

Rénovation énergétique du bâtiment central du groupe scolaire Jules Ferry

Datant des années 1970, le bâtiment nécessitait une rénovation notamment sur le plan énergétique. saint-André-des-Eaux souhaite ainsi améliorer le confort thermique et acoustique des utilisateurs, favoriser les conditions de l'apprentissage scolaire, économiser les coûts de fonctionnement relatifs aux dépenses énergétiques. ce projet est une partie d'un projet plus global de rénovation totale du groupe scolaire.

Ce projet est financé à hauteur de 20 000 €

SAINT-JOACHIM

Installation d'éclairage à leds pour le gymnase V. Collet

ce projet s'inscrit dans le cadre du projet d'autonomie énergétique entrepris dès 2009. Après avoir mis en place des systèmes permettant de mieux maitriser les consommations électriques dans les vestiaires et les parties communes, restait à saint-Joachim, la principale source de consommation que constitue la salle elle-même.

Ce projet est financé à hauteur de 8 000 €

SAINT-PÈRE-EN-RETZ

Remplacement des matériels d'éclairage public

La collectivité s'est engagée dans une démarche de maitrise et de réduction de sa facture énergétique tant sur ses bâtiments que sur l'éclairage public. Elle a donc décidé de remplacer les luminaires de plusieurs rues aujourd'hui équipés avec un appareillage sodium. son choix s'est porté sur une technologie led.

Ce projet est financé à hauteur de 8 000 €

SAINTE-PAZANNE

Aménagement de la coulée verte, cheminement PMR

La commune souhaite maintenir des espaces verts naturels au cœur ou en périphérie du bourg afin de préserver une identité rurale et des espaces de « respiration ». L'enjeu pour sainte-Pazanne est donc de réaliser un aménagement durable améliorant le cadre de vie des habitants en le rendant accessible, attractif, agréable, et favorisant la biodiversité.

Ce projet est financé à hauteur de 11 500 €

sénat
15 rue de vaugirard
75 291 Paris cedex 06
Julie Maridet et
Bérengère Batiot
01 42 34 48 67
r.dantec@senat.fr

Permanence
58 rue Fouré
44 000 Nantes
Pierre Gressant
09 66 82 61 93
06 70 31 37 72

Directeur de la publication : Ronan Dantec
Rédacteurs : R. Dantec, P. Gressant
Maquette : E. Mouton
Impression : imprimerie saxoprint
Imprimé à 5 500 exemplaires
avec compensation CO_2, juin 2016